

/VS
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-247 du 14 Juin 1985

portant approbation du Budget Prévisionnel Exercice 1985 de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,

VU la Loi N° 82-008 du 30 décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant les modalités de gestion,

VU le décret N° 83-112 du 4 Avril 1983 portant création et approbation des Statuts de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA),

Sur rapport du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale,

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 12 Juin 1985,

D E C R E T E :

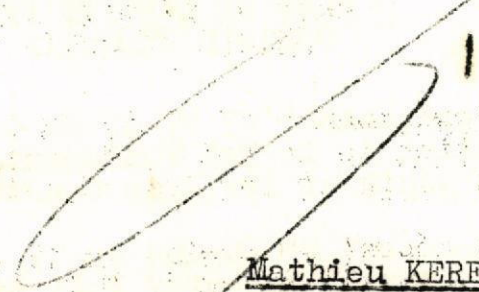
Article 1er. - Est approuvé le Budget Prévisionnel de la Société de Gestion des Marchés Autonomes (SOGEMA) pour l'exercice 1985 tel qu'il figure en annexe au présent décret.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 14 Juin 1985

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie

Le Ministre délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale,



Edouard ZODEHOUGAN



Hospice ANTONIO

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 4 PPC 2 SGCEN 4
SPD 1 MFE 4 MTAS et ses Directions 14 Autres Ministères 20
DEP-INSAE-DLC 6 IGE et ses Sections 3 DCCT-ONEPI-Ode Chanc 3
DB-DCF-DSDV 6 DTCP 2 DI 2 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 SOGEMA 8 CCIB 1
JORPB 1.-